

Expert en stratégie et négociation pour le management des écosystèmes à l'international (MS)

RNCP36494 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	343p, 213, 341p
Formacode(s)	32136, 32005, 12585, 12587
Code(s) ROME	K1404, A1303, K1401, M1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/06/2022
Date d'échéance	01/06/2025

Certificateur(s)

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET INDUSTRIES DU VIVANT ET DE L'ENVIRONNEMENT (AGROPARISTECH) · SIRET : 13000285000134
<https://formation-continue.agroparistech.fr/>

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET INDUSTRIES DU VIVANT ET DE L'ENVIRONNEMENT (AGROPARISTECH) - CAMPUS CLAUDE BERNARD · SIRET : 13000285000019

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les espaces naturels, et en particulier les écosystèmes forestiers, présentent des enjeux environnementaux et de développement durable majeurs : changement climatique, biodiversité, lutte contre la désertification, protection des sols, régulation des hydrosystèmes... Les capacités de régulation par l'action publique, la responsabilité sociale et environnementale des entreprises vis-à-vis des écosystèmes et l'entrepreneuriat environnemental sont au cœur des métiers auxquels prépare cette certification.

Elle répond aux besoins des employeurs du secteur public et parapublic mais aussi aux entreprises privées (Grandes entreprises, PME, Bureaux d'études, ...) et organisations (Organisations internationales, ONG, Fondations, Associations, ...) qui se confrontent à ces nouveaux enjeux, cherchent à se développer en particulier à l'international en répondant aux exigences environnementales de leurs actions, et en développant des stratégies environnementales innovantes.

L'objectif de la certification est de permettre à des professionnels aux origines diverses dans les domaines des sciences de l'environnement, des sciences sociales, des sciences écologiques et politiques d'acquérir les compétences essentielles en management stratégique environnemental afin de répondre aux enjeux globaux sur les écosystèmes, en particulier forestiers, en agissant à trois échelles d'intervention intimement articulées : locale, nationale et internationale.

ACTIVITÉS VISÉES

Améliorer le pilotage de la gestion des écosystèmes à l'international

Conduire une analyse stratégique et piloter des dispositifs de négociation pour améliorer l'intervention des acteurs de la gestion des écosystèmes à l'international

Développer une expertise en management des écosystèmes à l'international en visant la performance environnementale

Mettre en œuvre, manager et évaluer un programme (de conservation ou de protection de l'environnement, de gestion des écosystèmes ou d'économie sociale et solidaire liée aux ressources naturelles)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Améliorer le pilotage de la gestion des écosystèmes à l'international

Réaliser un diagnostic systémique en mobilisant les outils d'analyse, méthodes et instruments (économiques, politiques, biotechniques, juridiques, géomatiques) afin de clarifier les enjeux socio-environnementaux de la gestion des écosystèmes et de l'aménagement forestier à l'international

Mettre en œuvre les conditions de travail et de collaboration pertinentes dans le cadre de l'organisation d'un projet de gestion durable des écosystèmes en pilotant la coordination des acteurs publics et privés en charge de cette gestion pour assurer la prise en compte des stratégies individuelles et collectives

Concevoir et piloter des études (biotechniques, enquêtes, statistiques, géomatiques, ...) concertées entre acteurs pour améliorer les pratiques de gestion des écosystèmes à l'international en s'appuyant sur des indicateurs de contrôle et de suivi pertinents et en établissant les rapports de synthèse spécifiques en impliquant les différentes parties prenantes

Conduire une analyse stratégique et piloter des dispositifs de négociation pour améliorer l'intervention des acteurs de la gestion des écosystèmes à l'international

Analyser et décrypter les stratégies des acteurs environnementaux à l'aide des cadres théoriques en sciences de gestion de l'environnement et des grilles d'analyse stratégique pour caractériser l'action collective environnementale et agir sur les processus de gouvernance et de changements organisationnels dans la gestion des écosystèmes à l'international en s'adaptant aux contextes spécifiques des situations environnementales (juridiques, politiques, sociaux, humains) et en intégrant les différentes échelles d'intervention (local, national, international)

Établir un diagnostic stratégique au service de l'intervention des acteurs publics et privés en charge de la gestion des écosystèmes à l'international à l'aide des outils de la négociation dans le secteur de l'environnement en s'appuyant sur le cadre de l'analyse stratégique de gestion environnementale et en analysant les situations de négociation entre acteurs et parties prenantes afin de proposer des outils d'aide à la décisions et des arbitrages réalistes

Développer une expertise en management des écosystèmes à l'international en visant la performance environnementale

Concevoir des évaluations environnementales à l'échelle des projets, plans et programmes en contexte de développement à l'international en s'appuyant sur l'expertise du fonctionnement de ces dispositifs à différentes échelles et en établissant des cadrages types d'études d'impact environnementales et sociales afin de garantir la qualité et la performance de ces outils

Déployer une stratégie en management environnemental pour atteindre des objectifs de performance en termes de développement durable et de responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE) en s'appuyant sur la compréhension des processus de mondialisation et des stratégies des firmes et des organisations, en particulier les jeux de concurrence, coopération et coopération qui se construisent à la fois entre firmes et entre acteurs publics et privés dans les secteurs mondialisés, ainsi que les phénomènes d'émergence, de structuration et de diffusion des normes qui guident leurs actions

Mettre en œuvre, manager et évaluer un programme (de conservation ou de protection de l'environnement, de gestion des écosystèmes ou d'économie sociale et solidaire liée aux ressources naturelles)

Contrôler les méthodes de conduite de projets, plans, et programme (de conservation ou de protection de l'environnement, de gestion des écosystèmes et d'économie sociale et solidaire liée aux ressources naturelles) et déployer des stratégies d'intervention pour assurer la mise en œuvre de décisions opérationnelles visant la performance environnementale en structurant l'animation et la coordination des acteurs institutionnels sur le terrain à l'international

Conduire, superviser et garantir la mise en œuvre des conditions de travail adéquates dans un contexte international délocalisé en développant des capacités d'adaptation (prise en compte des situations de handicap des acteurs du projet si besoin et aménagement des situations de travail), d'animation et de collaboration dans des situations multiculturelles spécifiques en vue d'atteindre les objectifs assignés

Développer une capacité d'intervention à haut niveau de responsabilité pour piloter des instruments et dispositifs de gestion de l'environnement performants à l'échelle des acteurs privés et publics en déployant des capacités managériales abouties tout en étant réflexif sur les stratégies et capacités d'intervention déployées

Blocs de compétences

RNCP36494BC01 — Améliorer le pilotage de la gestion des écosystèmes à l'international

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser un diagnostic systémique en mobilisant les outils d'analyse, méthodes et instruments (économiques, politiques, biotechniques, juridiques, géomatiques) afin de clarifier les enjeux socio-environnementaux de la gestion des écosystèmes et de l'aménagement forestier à l'international

Mettre en œuvre les conditions de travail et de collaboration pertinentes dans le cadre de l'organisation d'un projet de gestion durable des écosystèmes en pilotant la coordination des acteurs publics et privés en charge de cette gestion pour assurer la prise en compte des stratégies individuelles et collectives

Concevoir et piloter des études (biotechniques, enquêtes, statistiques, géomatiques, ...) concertées entre acteurs pour améliorer les pratiques de gestion des écosystèmes à l'international en s'appuyant sur des indicateurs de contrôle et de suivi pertinents et en établissant les rapports de synthèse spécifiques en impliquant les différentes parties prenantes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Notes de synthèse à partir d'une étude de cas

Débat scientifique

Projet de gestion forestière

Compte-rendu de terrain sur la gestion durable

des forêts en France

Projet de terrain en milieu tropical

RNCP36494BC02 — Conduire une analyse stratégique et piloter des dispositifs de négociation pour améliorer l'intervention des acteurs de la gestion des écosystèmes à l'international

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser et décrypter les stratégies des acteurs environnementaux à l'aide des cadres théoriques en sciences de gestion de l'environnement et des grilles d'analyse stratégique pour caractériser l'action collective environnementale et agir sur les processus de gouvernance et de changements organisationnels dans la gestion des écosystèmes à l'international en s'adaptant aux contextes spécifiques des situations environnementales (juridiques, politiques, sociaux, humains) et en intégrant les différentes échelles d'intervention (local, national, international)

Établir un diagnostic stratégique au service de l'intervention des acteurs publics et privés en charge de la gestion des écosystèmes à l'international à l'aide des outils de la négociation dans le secteur de l'environnement en s'appuyant sur le cadre de l'analyse stratégique de gestion environnemental et en analysant les situations de négociation entre acteurs et parties prenantes afin de proposer des outils d'aide à la décisions et des arbitrages réalistes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Notes de synthèse à partir d'études de cas

Jeux de rôle d'analyse stratégique de la gestion de l'environnement

Jeux de rôle en négociation

RNCP36494BC03 — Développer une expertise en management des écosystèmes à l'international en visant la performance environnementale

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir des évaluations environnementales à l'échelle des projets, plans et programmes en contexte de développement à l'international en s'appuyant sur l'expertise du fonctionnement de ces dispositifs à différentes échelles et en établissant des cadrages types d'études d'impact environnementales et sociales afin de garantir la qualité et la performance de ces outils

Déployer une stratégie en management environnemental pour atteindre des objectifs de performance en termes de développement durable et de responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE) en s'appuyant sur la compréhension des processus de mondialisation et des stratégies des firmes et des organisations, en particulier les jeux de concurrence, coopération et coopération qui se construisent à la fois entre firmes et entre acteurs publics et privés dans les secteurs mondialisés, ainsi que les phénomènes d'émergence, de structuration et de diffusion des normes qui guident leurs actions

Développer une expertise en management des écosystèmes à l'international pour renforcer la performance de l'action collective en faveur de l'environnement des acteurs de la gestion

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Note de synthèse à partir d'études de cas

RNCP36494BC04 — Mettre en œuvre, manager et évaluer un programme (de conservation ou de protection de l'environnement ; de gestion des écosystèmes ; ou d'économie sociale et solidaire liée aux ressources naturelles)

LISTE DE COMPÉTENCES

Contrôler les méthodes de conduite de projets, plans, et programme (de conservation ou de protection de l'environnement, de gestion des écosystèmes et d'économie sociale et solidaire liée aux ressources naturelles) et déployer des stratégies d'intervention pour assurer la mise en œuvre de décisions opérationnelles visant la performance environnementale en structurant l'animation et la coordination des acteurs institutionnels sur le terrain à l'international

Conduire, superviser et garantir la mise en œuvre des conditions de travail adéquates dans un contexte international délocalisé en développant des capacités d'adaptation (prise en compte des situations de handicap des acteurs du projet si besoin et aménagement des situations de travail), d'animation et de collaboration dans des situations multiculturelles spécifiques en vue d'atteindre les objectifs assignés

Développer une capacité d'intervention à haut niveau de responsabilité pour piloter des instruments et dispositifs de gestion de l'environnement performants à l'échelle des acteurs privés et publics en déployant des capacités managériales abouties tout en étant réflexif sur les stratégies et capacités d'intervention déployées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle sur un projet proposé par un commanditaire

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur public : structures publiques en France, en Outre-mer et à l'international dont l'action concerne les écosystèmes, instituts de recherche fondamentale et appliquée dans les domaines des sciences du vivant et de l'environnement et des sciences sociales, think tanks et établissements d'enseignement

Secteur privé : bureaux d'études et consultants, bureaux d'audit et de certification, fondations internationales

Secteur associatif et organisations internationales : organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales dont l'action concerne des écosystèmes, associations, ONG, fondations en environnement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

En début de carrière : chargé de mission, chargé d'études / d'ingénierie junior, chargé de suivi et d'évaluation, consultant expert junior, lobbyiste environnemental

Après quelques années : chef de projet / programme, chargé d'étude / d'ingénierie senior, chef d'une organisation territoriale, coordinateur de programme, consultant expert senior

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 788 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	18 631
Jugés difficiles à recruter	34 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les candidats à la certification doivent être titulaires d'un des diplômes suivants :

- Diplôme d'ingénieur habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur (liste CTI) sans spécificité de spécialisation
- Diplôme d'une école de management ou de commerce habilitée à délivrer le grade national de MASTER (liste CEFDG)
- Diplôme de 3ème cycle habilité par les autorités universitaires (DEA, DESS, Master...) ou diplôme professionnel cohérent avec le niveau Bac+5, sans spécificité de spécialisation
- Diplôme de M1 ou équivalent dans les domaines des sciences du vivant ou de l'environnement ou en sciences sociales (science politique, gestion, sociologie, droit, économie, géographie, aménagement...) pour les auditeurs justifiant d'au moins trois années d'expérience professionnelle
- Titre inscrit au RNCP niveau 7 européen (ancienne nomenclature niveau I)
- Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus

Par dérogation, sont admis des candidats ne remplissant pas les critères précédemment listés, le pourcentage total des dérogations prévues au a) et au b) ci-dessous ne devant pas excéder 40% :

a) pour 30 % maximum de l'effectif d'une promotion des candidats ayant un :

- Niveau M1 validé ou équivalent dans les domaines des sciences du vivant ou de l'environnement ou en sciences sociales (science politique, gestion, sociologie, droit, économie, géographie, aménagement...), sans expérience professionnelle
- Diplôme de L3 justifiant d'une expérience de 3 ans minimum dans les secteurs de l'environnement, sans spécificité de spécialisation

b) pour 20% maximum (la CGE autorise jusqu'à 40%) de l'effectif d'une promotion, les candidats avec VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) justifiant d'au moins 5 années d'expérience professionnelle pour lesquelles les activités exercées ont un lien avéré avec les compétences professionnelles visées par la formation (hors stage, césure, cursus initial en alternance).

Un niveau minimal certifié en langue anglaise est requis : attestation officielle, d'un niveau au moins égal à B2 en anglais (CEFR : Cadre Européen de Référence pour les Langues) et dont la validité et acceptation est soumise au jury de recrutement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

6 membres :

Président du jury : le responsable de la certification

La responsable scientifique de la certification

Le directeur général d'AgroParisTech ou son représentant

3 professionnels, experts exerçant dans les secteurs d'activité visés par le titre

COMPOSITION DU JURY — VAE

7 membres :

Le président du jury : le directeur général d'AgroParisTech, ou son représentant

4 enseignants-chercheurs ou assimilés

2 professionnels, l'un employeur et l'autre employé, si possible titulaires du titre visé par le candidat, exerçant dans le secteur d'activité concerné par le titre, soit un métier apparenté à celui du candidat, soit un métier entrant dans le cadre du projet professionnel du candidat

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 673 €
Selon la branche	8 489 € – 9 576 €
Prise en charge	Branches concernées
8 673 €	Valeur par défaut · 211 branches
9 576 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande
8 489 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	01/06/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/06/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	9	0	78 %	—
2020	7	0	71 %	83 %
2019	9	0	78 %	85 %
2018	14	0	93 %	90 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP30409

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42048

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www2.agroparistech.fr/-MS-FNS-MI-Foret-nature-et-societe-Management-international-.html>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36494/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	9
Parcours menés à terme	8
Taux d'achèvement	89 %

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	72 641 €
Coût moyen par dossier	8 071 €
Durée moyenne	1453 h
Période	07/2022 – 06/2025
Reste à charge titulaire	71 %
France compétences	29 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.